

## 03-06-2019 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 3 juin 2019, à 21h20, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, la conseillère et les conseillers: Réjean St-Laurent, Richard Fournier, Roland St-Pierre, Micheline Morin, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

### RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil de la municipalité de Saint-Cléophas étant présents chacun a convenu de se tenir pour dûment convoqué de la présente session et renonce à l'avis de convocation selon l'article 153 du code municipal.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Programme de soutien à la démarche – volet 1  
Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la réunion

#### 104-19

#### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

#### 105-19

#### **Programme de soutien à la démarche – volet 1 - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas confirme son intérêt à améliorer les conditions de vie des aînés et à les inclure dans la vie sociale de la communauté;

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas tient à réaliser une politique et à faire l'élaboration d'un plan d'action en faveur des aînés;

En conséquence, il est proposé à l'unanimité et résolu que:

- 1- la municipalité de Saint-Cléophas participe au programme de soutien à la démarche – volet 1 - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés;
- 2- le conseil municipal mandate Jean-Paul Bélanger, maire et Réjean St-Laurent, conseiller responsables de la démarche MADA. M. St-Laurent étant le conseiller responsable du dossier «Aînés»;
- 3- le conseil municipal mandate Katie St-Pierre, directrice générale à signer tous les documents nécessaires au projet, à faire le suivi de la demande d'aide financière et la reddition de comptes;
- 4- la municipalité de Saint-Cléophas s'engage à investir un montant 4 500\$ comme participation financière.

#### 106-19

#### **Levée de la réunion**

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt-et-une heures vingt minutes (21h20).

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice générale et sec.-très